

Compétences et aptitudes

Introduction

Les auxiliaires de santé CRS (AS CRS) assurent des tâches relevant des soins et de l'accompagnement auprès de personnes en bonne santé, malades ou en situation de handicap.

Ils soutiennent le personnel infirmier et aident les proches aidants. Les AS CRS soignent et accompagnent dans des situations stables sous la supervision et la surveillance de professionnels de la santé et de l'accompagnement diplômés ou certifiés (certificat fédéral de capacité, CFC).

Dans ce document, les compétences et aptitudes des AS CRS sont passées en revue par compétence opérationnelle.

Aptitudes et compétences

Les aptitudes sont des ressources cognitives, sociales, communicationnelles, motrices et pratiques. Associées à d'autres ressources, elles permettent d'exécuter des actions. La compétence se révèle quand les ressources sont articulées et mobilisées de façon créative dans une situation donnée.

Domaines de compétences opérationnelles des AS CRS

- A** Rôle professionnel des AS CRS
- B** Effectuer des soins en suivant des instructions dans des situations stables
- C** Accompagnement au quotidien
- D** Promotion de la santé et prévention
- E** Le ménage
- F** Documentation des soins et organisation du travail

Aptitudes des AS CRS

Les AS CRS:	
A1	<ul style="list-style-type: none"> – acceptent les compétences et aptitudes de l'AS CRS. – demandent de l'aide en cas de besoin. – font attention à leur santé et leur sécurité pendant le travail.
A2	<ul style="list-style-type: none"> – observent le bien-être des clientes et des clients et remarquent les changements chez eux.
A3	<ul style="list-style-type: none"> – se comportent de manière professionnelle dans leurs relations avec les clientes et les clients. – entretiennent une relation empathique et respectueuse et écoutent attentivement. – appliquent les règles d'un bon travail d'équipe. – donnent du feed-back et acceptent d'en recevoir.
A4	<ul style="list-style-type: none"> – favorisent le bien-être physique, psychique et social des clientes et des clients. – accompagnent les clientes et les clients avec attention et tiennent compte de leur biographie, de leurs besoins et de leurs habitudes. – soutiennent les clientes et les clients avec attention en cas de changements.
A5	<ul style="list-style-type: none"> – travaillent selon les consignes et les instructions du personnel diplômé. – respectent les accords et les règles. – décrivent et réfléchissent à leurs actions. – s'intéressent et posent des questions.
B1	<ul style="list-style-type: none"> – aident la cliente ou le client lors de la toilette ainsi que lors de l'habillage et du déshabillage. – respectent l'intimité de la cliente et du client. – observent la peau et transmettent les changements. – sur instruction, appliquent des pommades.
B2	<ul style="list-style-type: none"> – mobilisent, transfèrent et positionnent les clientes et les clients. – travaillent en ménageant leur dos et leurs articulations. – suivent les instructions données par le personnel diplômé lors des soins aux personnes qui sont limitées dans leurs mouvements.
B3	<ul style="list-style-type: none"> – soutiennent la cliente ou le client dans l'utilisation des toilettes. – soutiennent la continence par des mesures appropriées. – utilisent des moyens auxiliaires et vident l'uriflac. – appliquent des mesures de prévention de la constipation. – réagissent de manière adaptée aux sentiments de honte et de dégoût de leur part et de la part de la cliente ou du client.
B4	<ul style="list-style-type: none"> – soutiennent la cliente ou le client pour la respiration, la toux et l'expectoration. – demandent immédiatement de l'aide lorsque la respiration n'est plus normale. – mesurent le pouls selon les instructions et informent le personnel diplômé si le pouls est anormal. – font attention à la sensation de chaleur et de froid, mesurent la température corporelle et appliquent des mesures en cas de fièvre selon les instructions.
C1	<ul style="list-style-type: none"> – aident la cliente ou le client à planifier le déroulement de sa journée. – prennent en compte les ressources, les besoins et les habitudes de la cliente ou du client. – aident la cliente ou le client à faire des activités qui ont du sens. Pour cela, ils collaborent avec l'équipe soignante.
C2	<ul style="list-style-type: none"> – appliquent les règles de communication avec les clientes et les clients souffrant d'une limitation de la vue, d'une limitation de l'audition ou d'aphasie.
C3	<ul style="list-style-type: none"> – montrent du respect envers les clientes et les clients souffrant d'une maladie psychique et prennent soin d'eux-mêmes. – savent gérer les comportements difficiles et demandent de l'aide lorsqu'ils n'arrivent plus à gérer.
C4	<ul style="list-style-type: none"> – soutiennent et observent les clientes et les clients lorsqu'ils mangent et boivent. – font attention aux symptômes de déshydratation et font le bilan de ce que les clientes et les clients ont bu. – administrent des médicaments préparés selon les instructions reçues. – accompagnent les clientes et clients diabétiques selon les instructions reçues et reconnaissent les symptômes d'hyperglycémie ou d'hypoglycémie.

Les AS CRS:	
C5	<ul style="list-style-type: none"> – préparent la cliente ou le client en favorisant des bonnes conditions pour dormir et veillent à sa sécurité. – appliquent les rituels de sommeil et appliquent des mesures de soutien pour favoriser le sommeil.
C6	<ul style="list-style-type: none"> – sont ouverts concernant la diversité des genres et respectent l'intimité et les besoins sexuels de la cliente ou du client. – sont conscients de la proximité et de la distance professionnelles à adopter et osent parler avec l'équipe soignante s'ils sont perturbés.
C7	<ul style="list-style-type: none"> – contribuent à la prise en soins, à l'accompagnement et aux soins des clientes mourantes. – notent les souhaits des proches et les transmettent. – participent à la prise en soins de la personne décédée. – reconnaissent lorsqu'ils sont surmenés et demandent de l'aide.
D1	<ul style="list-style-type: none"> – respectent toujours les mesures d'hygiène standard et les directives d'hygiène. – appliquent correctement les mesures de protection (p. ex. en cas d'isolement et d'épidémie). – éliminent les déchets conformément aux prescriptions. – respectent les prescriptions de prévention des accidents.
D2	<ul style="list-style-type: none"> – participent à la promotion de la santé et à la prévention. – sont attentifs à leur propre santé.
D3	<ul style="list-style-type: none"> – appliquent les mesures préventives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> → prévention des escarres (positionnement, mobilisation, soins de la peau) → prévention de la pneumonie (mobilisation, exercices de respiration simples, hydratation) → prévention des thromboses (mobilisation, hydratation, bas de contention) → prévention des contractures (mobilisation active et passive, positionnement)
D4	<ul style="list-style-type: none"> – perçoivent les risques de chute et appliquent les mesures de prévention. – contribuent à identifier les douleurs et à appliquer des mesures qui les soulagent. – demandent immédiatement de l'aide en cas d'urgence et dans des situations exceptionnelles et restent avec la cliente ou le client.
E1	<ul style="list-style-type: none"> – reconnaissent les salissures et nettoient les surfaces, le mobilier et les moyens auxiliaires. – respectent les directives de nettoyage. – éliminent et nettoient le matériel de nettoyage utilisé.
E2	<ul style="list-style-type: none"> – aident les clientes et les clients et les font participer <ul style="list-style-type: none"> → pour le rangement et l'aménagement de l'environnement. → pour le nettoyage. → pour l'entretien du linge. → pour l'entretien des plantes. – respectent les mesures de prévention des accidents. – sont attentifs à travailler de manière écologique.
F1	<ul style="list-style-type: none"> – perçoivent les ressources, les changements et les problèmes de soins des clientes et des clients. – transmettent correctement les observations et les informations. – s'informent sur l'état de santé et les soins des clientes et des clients. – lisent attentivement les transmissions de soins écrites et rédigent les observations de soins de manière indépendante. – participent aux transmissions orales et s'y préparent.

Approuvé le 23.11.2017 et le 30.11.2023 par la Conférence nationale des directrices et directeurs des associations cantonales Croix-Rouge (CDAC)

© Croix-Rouge suisse
Werkstrasse 18
3084 Wabern